

## AVIS RELATIFS À LA SÛRETÉ EN VIGUEUR

Le centre d'« Échange d'informations concernant le domaine maritime – Golfe de Guinée » (MDAT-GoG : Maritime domain awareness trade – Gulf of Guinea) assure une veille permanente. Tous les navires sont encouragés à adresser leurs comptes rendus au centre MDAT-GoG en utilisant les modèles qui figurent sur la carte de sûreté maritime Afrique de l'Ouest - Golfe de Guinée éditée par le SHOM. Les formulaires de comptes rendus et la version numérique de la carte (8801 CSF) sont accessibles en ligne à l'adresse <http://diffusion.shom.fr/surete-golfe-guinee>. La version papier de la carte (8801 CSD) est disponible auprès des revendeurs du SHOM.

L'adresse Mél du centre MDAT-GoG est : [watchkeepers@mdat-gog.org](mailto:watchkeepers@mdat-gog.org)

En cas d'urgence, les navires doivent téléphoner au numéro suivant du centre MDAT-GoG : +33 (0)2 98 22 88 88

MDAT-GoG est un système de comptes rendus en ligne en soutien du dispositif interrégional issu de la déclaration de Yaoundé. Tous les navires de commerce présents dans la zone de comptes rendus volontaires (VRA : *Voluntary Reporting Area*) sont encouragés à transmettre des comptes rendus en utilisant les formulaires mis à disposition. L'objectif essentiel du MDAT-GoG est de disposer en permanence d'une image cohérente de la situation dans la zone maritime de l'Afrique centrale et de l'ouest pour permettre d'informer et soutenir l'industrie du transport maritime et ainsi contribuer à la sécurité des marins.

---